

RESOLUTION

DE LA CONFERENCE CONTINENTALE EN HAÏTI POUR LE RETRAIT DES TROUPES DE L'ONU, MINUSTAH

Aux gouvernements des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes

Et a tous les gouvernements impliqués dans l'occupation d'Haïti

Nous les 140 délégués présents à cette conférence, venant d'Haïti, de Martinique, de Guadeloupe, d'Argentine, du Brésil, du Mexique, du Salvador, des USA, d'Algérie, de France, mandatés par nos organisations et associations respectives, avons reçu des messages de soutien en provenance, de Guadeloupe, de Sainte-Lucie, de Martinique, de Trinidad and Tobago, des États Unis, de l'Équateur, de Martinique, du Pérou, du Brésil, de Bolivie*, de France, République Dominicaine...

Les 31 mai et 1^{er} juin 2013, alors que, depuis maintenant neuf années, les troupes de l'ONU MINUSTAH occupent Haïti, la première République noire du monde, établie depuis 1804, après une guerre de libération contre la puissance coloniale française, **nous sommes réunis à Port-au-Prince** en réponse à l'Appel du Comité d'accueil de la Conférence continentale en Haïti pour le retrait des troupes de la MINUSTAH : « *Défendre Haïti c'est nous défendre nous-mêmes* ».

1- Nous avons entendu les témoignages des organisations et de citoyens haïtiens sur les conséquences de ces neuf années d'occupation.

Les intervenants nous ont confirmé que les exactions commises par la MINUSTAH se poursuivent : viol du jeune aux Cayes (Port Salut) par les soldats uruguayens de la MINUSTAH, répression des activités syndicales et des revendications sociales, développement du trafic de drogues et des armes à feu.

Ils nous ont aussi confirmé que les troupes étaient là pour protéger les intérêts des entreprises multinationales des États Unis et de ses alliés à travers les lois Hope en particulier. Mais aussi à travers la surexploitation éhontée des travailleurs dans les zones franches, à travers le pillage des ressources du pays, notamment minières.

Ils nous ont fait remarquer que, trois années après le séisme de janvier 2010, il y a des centaines de milliers haïtiens vivant encore sous des tentes dans une situation exécrable et qu'à cela s'ajoute le choléra importé par les troupes népalaises de la MINUSTAH. Épidémie qui a déjà causé la mort de 9000 haïtiens et a contaminé plusieurs centaines de milliers d'autres.

2- Nous avons aussi pris connaissance du rapport du 8 mars 2013, présenté au Conseil de Sécurité de l'ONU par son Secrétaire Général, Ban-Ki-Moon.

- Ce rapport affirme que « *la MINUSTAH est en Haïti pour garantir "la sécurité"* »- **mais de qui?** Et, dans cette "mission" elle fait face « *à des "troubles civils à caractère généralisé,*

notamment liés à des revendications sociales et économiques ». Il affirme aussi qu'il y a eu de fréquentes manifestations de protestation en raison du haut coût de la vie, de l'insécurité alimentaire et pour exiger des services publics élémentaires (entre août et octobre de 2012 le nombre mensuel des manifestations est passé de 22 à 64).

- Mais, ensuite, ce rapport tire comme conclusion générale qu'il faut renforcer les systèmes de répression (la police et la justice) et que, tant que cela ne sera pas fait, la MINUSTAH ne pourrait pas sortir d'Haïti. Comme exemple, le rapport cite des "*troubles de Jérémie*" qui justifieraient le besoin de la MINUSTAH d'utiliser l'aviation militaire. Ces "*troubles*" ont été, en réalité, des mobilisations pour l'achèvement de la route Cayes-Jérémie nécessaire au désenclavement de la région, dont les travaux de construction, qui remontent déjà trois ans, ont été initiés et puis abandonnés par la firme brésilienne OAS.

- Le rapport met encore l'accent sur la nécessité de réaliser des élections pour le Sénat pour les municipalités et pour la préparation des présidentielles de 2015. Mais il reconnaît ouvertement que ni les dernières élections, ni les prochaines ne seront organisées par des institutions haïtiennes.

En fait, le gouvernement des États unis, à travers la MINUSTAH pratique un déni des droits du peuple haïtien, et ce au mépris de la constitution haïtienne et de la Charte des Nations Unis.

-De plus, le rapport ose affirmer que la MINUSTAH "lutte" contre l'épidémie de choléra et cela seulement quelques semaines après que cette même ONU, la seule responsable de l'épidémie transmise par l'arrivée des troupes népalaises de la MINUSTAH, ait refusé la prise en charge et l'indemnisation des victimes sous prétexte d'immunité diplomatique de son personnel.

Par conséquent, c'est avec horreur que nous constatons qu'après avoir présenté ce rapport, qui contient tous ces éléments qui constituent un véritable acte d'accusation contre la MINUSTAH, que le Secrétaire Général de l'ONU défend un plan pour maintenir la MINUSTAH en Haïti jusqu'en 2016.

C'est inacceptable ! C'est insupportable !

3 - Aux gouvernements des pays de l'UNASUR (Union des Nations Sud-Américaines)

Nous nous adressons aux gouvernements des pays de l'UNASUR, dont le traité constitutif affirme "*le plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des États et de l'auto-détermination des peuples*".

Aux gouvernements des pays de la CELAC (Communauté des États Latino-américains et des Caraïbes)

Nous nous adressons aux gouvernements des pays de la CELAC, dont la Déclaration de Caracas réaffirme aussi la défense de la souveraineté nationale et populaire et de plus, salue les "*plus de deux cents années d'indépendance d'Haïti*" et rappelle l'aide donnée par le peuple haïtien à Simon Bolivar dans sa lutte indépendantiste contre la puissance coloniale espagnole.

La MINUSTAH est la négation de tout cela. La MINUSTAH est une force d'occupation au service des intérêts des multinationales états-uniennes. La "paix" de la MINUSTAH est la "paix" pour exploiter les travailleurs, les jeunes et les ressources naturelles d'Haïti.

Notre conférence a entendu l'intervention des délégués des États-Unis et de la France, en particulier, dont les gouvernements sont membres permanents du conseil de sécurité. Ils

ont tous dénoncé le rôle néfaste des gouvernements de leurs pays dans cette occupation, occupation qui se fait contre les intérêts des travailleurs et des peuples américains et français eux-mêmes. Les délégués américains ont aussi dénoncé le coup d'état du 29 février 2004 contre le président Aristide.

La conférence arrive à la conclusion que l'occupation militaire en Haïti fait partie de la politique de l'impérialisme américain et de ses alliés en réponse et comme conséquence de la crise du système capitaliste qui accélère et accentue sa politique des guerres et de pillage des peuples par la remise en cause de la liberté et de la souveraineté des nations.

Nous vous rappelons que :

Le 20 Septembre 2011, à l'unanimité, le Sénat haïtien a adopté une résolution demandant au gouvernement de "Produire devant le conseil de Sécurité des Nations Unies la demande formelle du retrait progressif, ordonné et définitif de toutes les composantes de la MINUSTAH dans un délai n'excédant pas un an, soit au plus tard le 15 octobre 2012."

Dans une audience, le 10 juillet 2012, le ministre de la Défense du Brésil, Celso Amorim, le pays qui détient le commandement de la MINUSTAH, a même déclaré "Je pense que la MINUSTAH, s'est déjà prolongée plus qu'il n'était souhaitable".

En octobre 2012 une délégation a été reçue à l'ONU par M. Gardner représentant de M. Ban Ki-moon secrétaire général de l'ONU à l'époque. Il a déclaré que « le Conseil de sécurité allait bientôt prendre des mesures de réduction des troupes en Haïti ».

Un an après, où en est-on ?

En Argentine, en avril dernier, dans une audience au Ministère des Relations extérieures, le diplomate Pablo Tettamanti a affirmé « c'est maintenant un problème de sécurité intérieure, et la MINUSTAH n'est pas là pour cela. Avant, c'était justifié, mais maintenant non, car les manifestations sont des affaires internes à Haïti et nous n'avons rien à voir avec cela. »

Et même le responsable intérimaire de la MINUSTAH devant l'ONU, Nigel Fisher, a déclaré dans une interview de février 2013 « que la présence de la MINUSTAH en Haïti conduit à une "impasse". »

Une nouvelle fois, le 28 mai 2013, le Sénat haïtien a adopté une résolution « réclamant le retrait des forces de la MINUSTAH. »

RETRAIT IMMEDIAT DE LA MINUSTAH !!!

Il découle de tout cela que la seule mesure conforme à la souveraineté du peuple haïtien et de la nation haïtienne c'est le retrait immédiat des troupes de l'ONU, la MINUSTAH.

C'est maintenant, tout de suite, que chaque gouvernement peut et doit décider de retirer ses troupes. Pas un jour de plus pour la MINUSTAH en Haïti !

Dans le cadre de l'élargissement, dans la plus grande unité et de notre campagne déterminée pour le départ immédiat de la MINUSTAH, les porteurs de cette lettre ont été mandatés par notre Conférence pour vous faire parvenir de toute urgence notre demande unanime :

- **Retirez immédiatement vos troupes d'Haïti !**
- **Votez à l'ONU contre le renouvellement de la présence de la MINUSTAH en Haïti !**

- Manifestez votre solidarité avec le peuple haïtien en exigeant de l'ONU le dédommagement des victimes du choléra !

Défendre Haïti c'est nous défendre nous-mêmes !

4 - Nous délégués d'Haïti, de Martinique, de Guadeloupe, d'Argentine, du Brésil, du Mexique, du Salvador, des USA, d'Algérie, de France, réunis à Port-au-Prince dans le cadre de la Conférence continentale pour le retrait des troupes de la MINUSTAH et soutenus par des organisations, des associations et personnalités d'une dizaine de pays, dont l'Uruguay ;**

Saluons toutes les initiatives de mobilisation qui ont lieu partout sur le continent ce jour 1er juin 2013, 9ème anniversaire de l'occupation d'Haïti, pour exiger le retrait des troupes de l'ONU

Décidons de constituer une coordination continentale « *Défendre Haïti c'est nous défendre nous-mêmes* » afin de poursuivre et de renforcer la solidarité et l'unité des peuples à travers une campagne permanente jusqu'au retrait de ces troupes d'occupation du sol haïtien. L'objectif de cette coordination sera, entre autres, de contribuer au renforcement des coordinations déjà impliquées dans ce combat (l'Association des Travailleurs et des Peuples de la Caraïbe, ATPC; Comité de l'Assemblée Législative de São Paulo « Défendre Haïti c'est défendre nous-même »; Guadeloupe-Haiti Campaign Committee, New York ; le Comité d'organisation de la conférence continentale en Haïti ; le Comité mexicain pour le retrait des troupes en Haïti,..) et de permettre l'émergence d'autres, ...

Proposons, à cet effet, de faire de la semaine du 29 juillet au 3 août 2013, une semaine de mobilisation continentale dans les différents pays : rassemblements, manifestations, délégations, interpellations des gouvernements, pétitions,

Nous engageons d'ores et déjà, si cela s'avère insuffisant, à préparer l'envoi, à nouveau, d'une délégation encore plus importante au siège de l'ONU au mois d'octobre 2013, au moment de la ratification du renouvellement des forces de la MINUSTAH.

Port-au-Prince le 1er juin 2013

Résolution adoptée à l'unanimité par les délégués présents.

*** A l'initiative de la COB une émission radio a été consacrée à cet événement ce jour.**

**** A l'initiative de la centrale syndicale PIT-CNT, plusieurs organisations uruguayennes ont participé à une bonne partie de la conférence par Skype**